



# Avant de partir



## SOMMAIRE

	Formalités et conseils d'entrée dans le pays .....	<b>02</b>
	Franchise et sécurité des bagages .....	<b>03</b>
	Conseils budget et moyens de paiement sur place .....	<b>04</b>
	Conseils santé et sécurité .....	<b>04</b>
	Taxes et pourboires .....	<b>04</b>
	Affaires à emporter .....	<b>05</b>
	Souvenirs à rapporter .....	<b>05</b>
	Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...) .....	<b>06</b>
	Adresses utiles sur place et permanence Open voyages .....	<b>06</b>



## Formalités et conseils d'entrée dans le pays



Pour les ressortissants français, un passeport ou une **carte d'identité en cours de validité est obligatoire** pour un séjour inférieur à 3 mois.

Les mineurs doivent être munis de leur propre pièce d'identité. De plus, les mineurs non accompagnés de leurs parents devront présenter une **autorisation de sortie du territoire**.



**Le conseil Open : scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....)** et envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet.

Ainsi, en cas de vol ou de perte, vous pourrez récupérer de n'importe quel ordinateur la copie de vos documents.





### Bagage en cabine :

- **1 bagage standard** qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.  
À noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
  - **1 accessoire** (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg.**

### Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **15kg ou 23 kg selon la compagnie** et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

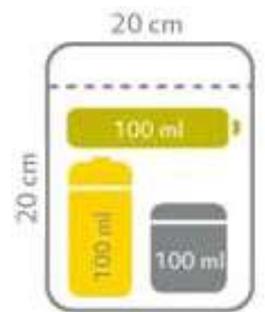
### Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui **limitent la quantité de liquides** ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, **nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute.**

### Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
  - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



### A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans ledit sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

### Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

### Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).

L'Italie (et donc la Sicile) est un pays de la zone euro.

Dans toutes les grandes villes et dans tous les lieux touristiques, on trouve des **distributeurs automatiques** en grand nombre acceptant les cartes Visa et MasterCard.

Les cartes de crédit internationales sont acceptées dans les boutiques, les hôtels et les restaurants touristiques. Par contre, elles sont souvent refusées dans les **petits commerces, où il convient de payer en espèces.**

### **Conseils santé et sécurité**

**Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés des photocopies de votre ordonnance si possible traduite en italien** en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

**Aucun vaccin n'est obligatoire, cependant il est conseillé d'être à jour dans ses vaccins préconisés en France. (DTP)**

Libre à vous de prévoir une **petite trousse à pharmacie** avec :

- médicaments antihistaminiques
- vitamines
- bouchons anti-bruit
- pansements
- désinfectant
- aspirine
- médicaments contre les dérangements intestinaux et la fièvre
- médicament contre le mal des transports
- crème anti-moustiques
- crème solaire (beaucoup d'ultra-violets surtout l'été)

Comme toutes les villes touristiques, les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés. Restez vigilant et gardez si possible vos papiers importants dans le coffre de votre chambre d'hôtel.

**Le conseil OPEN : Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).**

**Le conseil OPEN : Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie.**

Elle est envoyée sous une quinzaine de jours, en vous inscrivant sur Ameli, et fonctionne dans tous les pays de l'UE. <https://www.ameli.fr/>

## Taxes et pourboires



Il n'y a **pas de règle stricte** mais **l'habitude veut qu'on laisse un pourboire au guide et au chauffeur**, à titre indicatif, le pourboire pour votre guide est d'environ 4 € par jour et par personne et pour votre chauffeur environ 2 € par jour et par personne.

Les taxes et le service sont **déjà compris dans la note des restaurants**, cependant il est d'usage d'arrondir au montant supérieur si vous êtes satisfaits du service.

## Affaires à emporter



**Vêtements légers et décontractés en coton, chaussures adaptées à la marche, lunettes de soleil, maillot de bain.** Prévoyez aussi un **chapeau**, un **sac à dos** et des **jumelles** (facultatif).

Prévoir une tenue un peu plus habillée pour les dîners et soirées en ville si vous le désirez.

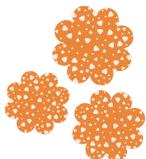
## Souvenirs à rapporter



- **Les marionnettes** : Les marionnettes sont très populaires chez les touristes de l'île. Elles étaient utilisées dans le **théâtre de marionnettes sicilien** et racontaient de drôles d'histoires de **l'époque de Charlemagne**.



- **La casquette coppola** : La fameuse casquette plate que vous avez eu l'habitude de voir dans les **films sur la Mafia** est depuis longtemps considérée comme un des **symboles de la Sicile**.



- **Gourmandises** : Il y en a pour tous les goûts : **sucades, biscuits aux amandes traditionnels, turrone** (du nougat aux amandes et aux fruits), de la **crème de pistache**. Bien entendu il y a aussi les **frutta martorana**, des biscuits faits de fruits factices en masepain en forme de différents fruits.



- **Du limoncello** : Il s'agit d'une savoureuse liqueur produite à partir de citrons. Elle se déguste fraîche à l'apéritif le plus souvent.



- **Des condiments** : **huile d'olive, vin, tomates séchées, herbes aromatiques...**

## Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)

**Appeler de la France vers la Sicile :** Code appel international (00) +39 + indicatif de la ville (91 pour Palerme et 95 pour Catane) + n° de votre correspondant (6 ou 7 chiffres)

**Appeler de la Sicile vers la France :** Code appel international (00) + code pays (33 pour la France)  
+ n° à 10 chiffres (sans composer le 0)

 Un **voyageur européen** titulaire d'un forfait dans son pays d'origine **peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 27 pays de l'Union européenne**, sans craindre de voir flamber sa facture. Dans ces pays donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais.

 En Italie, quasiment tous les **hébergements proposent un accès wifi**, gratuit la plupart du temps. ainsi que de plus en plus de **bars et restaurants**. **Certaines villes sont même connectées au tout-wifi** ; se renseigner auprès des offices de tourisme pour connaître les différents hotspots, pas toujours fonctionnels malheureusement.

## Adresses utiles sur place et permanence Open voyages

- **Consulat de France en Sicile :**

Via Principe di Belmonte, 101, Palermo PA

☎ : +39 091 583405

Site web : <http://www.lamaisondefrance.it/2011/03/consulat-de-france-a-palermo-consolato-francese-palermo/>

- **Office National Italien du Tourisme :**

23 Rue de la Paix, 75002 Paris

☎ : 01 42 66 03 96

Site web : <http://www.italia.it/fr/home.html>

- **Office de Tourisme à Palerme :**

Via Principe di Belmonte, 92, 90100 Palermo

☎ : +39 091 585172

Site web : <https://wearepalermo.com>

**Pensez à prendre une carte de votre hôtel** qui pourra vous servir en cas de besoin.

En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, **vous pouvez contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7.**

Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes (☎ : +33 4 76 48 70 70)